

*Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.*



## INFORMATIONS MUNICIPALES

---

### Prochain Conseil Municipal

Nous vous informons que le prochain Conseil Municipal aura lieu le **mardi 10 juin 2025**, à 20h, en Mairie de Bournezeau.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 mai 2025
2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature
3. Ressources Humaines
  - Camping - recrutement d'un agent saisonnier
  - Accroissement temporaire d'activité
  - Création d'un emploi d'agent d'entretien des espaces verts
4. Domaine et patrimoine
  - Appel à manifestation d'intérêt en vue de l'installation et de l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur une parcelle appartenant à la commune de Bournezeau
5. Réseaux
  - Eclairage public – Désimperméabilisation et renaturation de la place de la Mairie
6. Environnement
  - Plan Vendée Biodiversité Climat - Plantations de haies et de bosquets en zone rurale
7. Assainissement
  - Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (RPQS ANC) année 2024
8. Administration générale
  - Changement provisoire du lieu de réunion du Conseil Municipal
9. Intercommunalité
  - Fixation du nombre et de la répartition des sièges du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Chantonay dans le cadre d'un accord local
10. Questions diverses

### Portes ouvertes de 2 jardins locaux : le samedi 7 juin

Deux jardiniers Bournevaiziens vous invitent à venir découvrir leurs beaux jardins, rue de La Miltière, le **samedi 7 juin à 10h**. Nous commencerons la visite chez Bernard CHARRIEAU puis nous irons chez Jacques BELAUD où nous terminerons la matinée avec un pot offert par la commune. Nous pourrions échanger sur leurs pratiques : travail du sol, paillage, 🌻 🌿 🍎 association fleurs-légumes et arbres fruitiers, ...  
👀 Vous n'allez pas être déçus ! Ces 2 jardins ont un charme fou.

### Fête de la musique : apéro concert

A noter dans vos agendas 📅 : Apéro concert, le **dimanche 22 juin, à 18h**, écurie du Vieux château.

Célia Ernenwein, violoniste locale, interprétera des musiques de variétés...  
Une heure de concert suivi d'un apéro.

### Dispositif 💰 "argent de poche"

Le dispositif « argent de poche » est renouvelé cet été. Il crée la possibilité pour les jeunes BOURNEVAIZIEN(NE)S de 16 à 17 ans (nés en 2008 et 2009) d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration du cadre de vie de leur commune, à l'occasion des vacances scolaires en contrepartie d'une indemnisation.

Les jeunes travailleront sur une demi-journée de 3h30 avec une pause obligatoire de 30 mn et ils seront indemnisés à hauteur de 15 €.

#### **COMMENT S'INSCRIRE ?**

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le [site internet de la commune](#) ou il peut également être demandé en mairie.

Le dossier complet 📁 est à déposer lors de la permanence organisée pour ce dispositif, le **samedi 28 juin 2025, de 14h à 17h**, en mairie (2 place de la Mairie).

### Vous recherchez un médecin généraliste traitant ? 🏠

La CPTS Centre-Vendée (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) a mis en place un nouveau dispositif commun aux 46 communes du territoire permettant aux usagers de pouvoir s'inscrire sur une **liste d'attente** accessible à tous les médecins généralistes libéraux du territoire. L'inscription est possible une seule fois.

#### **Comment ça fonctionne ?**

1. Je m'inscris sur la liste d'accès en renseignant les informations nécessaires (coordonnées, numéro de Sécurité Sociale, etc.)  
: <https://app.citana.fr/coordination/7491/liste-attente/mt/home>

2. Je reçois un mail de confirmation.

3. C'est terminé 😊

Les cabinets médicaux de votre secteur géographique auront connaissance de vos besoins de soins. **En cas de disponibilité, un cabinet vous contactera.**

🖨 Inscription en ligne uniquement. Si besoin, vous pouvez vous faire accompagner d'un proche ou d'un conseiller numérique France Services pour remplir le formulaire.

Par ailleurs, sans médecin traitant et en cas de problème médical urgent mais non-vital, vous pouvez :

- . demander conseil dans votre pharmacie ou auprès d'un autre professionnel de la santé,
- . la nuit, le week-end et les jours fériés uniquement, vous pouvez contacter le 116 117.

#### Informations complémentaires :

👉 sur le site du CPTS Centre-Vendée : <https://www.cpts-centrevendee.fr/recherche-de-medecin-generaliste-traitant/>

👈 sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay : <https://www.paysdechantonay.fr/numeros-utiles/>

### Casting "N'oubliez pas les paroles !"

L'équipe casting de l'émission culte « N'oubliez pas les paroles ! » 🎵 🎤 sur France 2 est à la recherche de candidat(e)s motivé(e)s à Bournezeau, prêt(e)s à **tester** leur mémoire sur les plus grands tubes de la chanson française et à vivre une **expérience** télévisuelle

unique au côté de Nagui et ses musiciens.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire gratuitement au casting 100 % en ligne via le site de l'émission : [inscription.nopl.tv](http://inscription.nopl.tv)

## INFORMATIONS ASSOCIATIVE

---

### **Rythme Jazz Danse : Gala**

L'association Rythme Jazz Danse Bournezeau vous informe que son gala de danse aura lieu le **vendredi 13 et le samedi 14 juin**, à 20h30 à la salle du Mitan.

Tarif adulte : 8 €, tarif enfant 5 € (5 à 12 ans), gratuit en dessous 5 ans.

→ Pour réserver vos places cliquez sur ce lien : <https://www.helloasso.com/associations/rythme-jazz-dance-bournezeau/evenements/gala-2025>

### **Amicale Laïque : fête de l'école**

L'association de l'Amicale Laïque vous rappelle que la fête de fin d'année de l'école publique La Courte Echelle aura lieu le **samedi 21 juin**, à partir de 14h30. Les enfants présenteront des danses apprises en classe, et de nombreux stands de jeux seront ouverts jusqu'à 19h. Un repas champêtre aura lieu à partir de 19h30.

. Menu adulte à 13 € : melon, jambon/moquette, fromage et chou framboise.

. Menu enfant à 6 € : sandwich-chips, compote, jus de fruit et une surprise.

🍴 Vous pouvez réserver des repas au 06.88.34.34.04 ou via le lien [<http://HelloAsso> <https://urlr.me/wJxbh4>]HelloAsso <https://urlr.me/wJxbh4>.

## POUR RAPPEL

---

### **Lotissement communal "Le Haut Bois"**

🏠 **2 lots** sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

## Agenda

---

07/06/2025

### **Tournoi multisports**

organisé par l'association du Volley Club Bournezeau



10/06/2025

### **Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal aura lieu le mardi 10 juin, à 20h00.





13/06/2025

### Assemblée Générale ADMR

organisée par l'association de l'ADMR



13/06/2025 au 14/06/2025

### Gala de danse

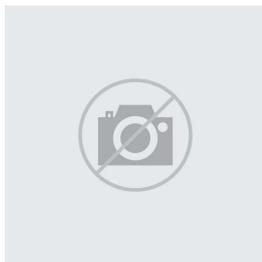
organisé par l'association Rythme Jazz Dance



15/06/2025

### Kermesse

organisée par l'école privée Saint André



17/06/2025

### Fin de saison

organisée par l'association Cie La folie de l'ange



21/06/2025

### Tournoi de basket 3x3

organisé par l'association Basket Club Bournezeau



21/06/2025

### Fête de l'école

organisée par l'école publique La Courte Echelle

## Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau  
2 place de la Mairie  
85480 Bournezeau  
☎ : 02 51 40 71 29 ✉ [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

🌐 Site internet : <http://bournezeau.fr>

*Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau ([bournezeau.fr](http://bournezeau.fr)). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.*

**!! Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.**